

Canton de Bâle-Ville; extension de la concession n° 5137 pour la construction et l'exploitation de l'infrastructure ferroviaire

du 5 juin 2015

Le Conseil fédéral suisse, lors de sa réunion du 5 juin 2015, a décidé:

La concession n° 5137, octroyée le 5 octobre 1972 par l'Assemblée fédérale suisse au canton de Bâle-Ville et valable jusqu'au 28 mars 2023 pour la construction et l'exploitation d'un tramway, est étendue avec effet immédiat au tronçon Burgfelden frontière–arrêt Burgfelden-Zoll.

5 juin 2015

Au nom du Conseil fédéral suisse:

La présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga
La chancelière de la Confédération, Corina Casanova